

En raison de la crise sanitaire, et compte tenu du contexte inédit dans lequel nous travaillons, il est apparu nécessaire de vous suggérer quelques règles pratiques à observer. Ces conseils vous accompagneront dans la mise en œuvre du travail à distance et vous aideront à prévenir les risques psycho sociaux (isolement, stress...).

### Pour tous : quelques règles à suivre

- ✓ Aménagez-vous un espace dédié au travail, dans la mesure du possible.
- ✓ Etablissez des règles de vie avec votre famille afin que chacun puisse respecter l'espace d'activité des autres.
- ✓ Conservez vos habitudes :
  - Les gestes quotidiens,
  - Les horaires de travail, si possible,
  - Les pauses habituelles.
- ✓ Cloisonnez, dans la mesure du possible, votre activité professionnelle / vie privée.
- ✓ Définissez- vous un plan de travail en fixant des objectifs et des échéances à atteindre.
- ✓ Tenez, si cela peut être pertinent pour vous, un cahier de bord de vos activités.
- ✓ Privilégiez l'échange par téléphone.
- ✓ Maintenez le lien avec votre N+1 et vos collègues.

### Pour le chef de service – de division

- ✓ Définissez un plan de travail des activités du service.
- ✓ Faites un point quotidien avec vos chefs de bureau par téléphone, de préférence, sur une plage horaire définie ensemble.
- ✓ Vous pouvez organiser des réunions régulières virtuelles avec vos chefs de bureau pour faire le point sur l'avancement du travail. Le service informatique met à disposition, pendant cette période, différents outils sécurisés facilitant le dialogue à distance (se reporter à la p.2).

### Pour le N+1

- ✓ Soyez avant tout bienveillant, il s'agit d'accompagner vos collègues, dans cette situation de travail inédite.
- ✓ Soyez à l'écoute des personnels et disponible par téléphone ou par mail pour répondre à leurs questions et les aider à résoudre leur(s) problème(s).
- ✓ Faites un point régulier avec vos gestionnaires par téléphone, de préférence.

### Pour aller plus loin

- ✓ [Lien vers le flash Info "aménagement du bureau"](#) (flash info paru en janvier 2020)
- ✓ Quelques recommandations et conseils concernant l'activité physique : <http://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/actualites/article/avec-le-ministere-des-sports-faire-du-sport-chez-soi-c-est-facile>
- ✓ Pour un usage responsable d'Internet :

**5 BONNES PRATIQUES** Coronavirus COVID-19

pour un usage responsable d'internet en TÉLÉTRAVAIL  
LORSQUE J'UTILISE MA CONNEXION AU RÉSEAU À DISTANCE :

- 1 JE RÉSERVE**  
mes consultations internet à un usage strictement professionnel
- 2 J'ÉVITE**  
les téléchargements de fichiers lourds ET les accès aux espaces de stockage distants (drives)
- 3 JE LIMITE**  
l'utilisation d'internet entre 10h30 et 15h30
- 4 JE SUPPRIME**  
les images de ma signature de mail ou la réduis au strict nécessaire (nom, prénom, numéro de téléphone)
- 5 JE ME DÉCONNECTE**  
du réseau à distance ou utilise mon ordinateur ou mon smartphone personnels :  
→ pour des usages gourmands comme le visionnage de vidéos  
→ pour des recherches/consultations non sensibles

J'applique ces bonnes pratiques : c'est la garantie pour tous de préserver l'accès à nos outils informatiques

Des recommandations de la direction interministérielle du numérique

### Les services et personnes ressources restant à votre écoute

- ✓ La cellule téléphonique d'écoute et de soutien – Tél : 04 42 91 75 50 (laisser vos coordonnées téléphoniques sur le répondeur pour être rappelé.e)
- ✓ La MGEN : une équipe de psychologues à distance, dédiée à l'accompagnement de soutien psychologique, assure la prise en charge téléphonique sans rendez-vous au : 0 805 500 005
- ✓ Le service de la médecine de prévention : [ce.medecinedeprevention@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.medecinedeprevention@ac-aix-marseille.fr)
- ✓ Le service social des personnels : [ce.social@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.social@ac-aix-marseille.fr)
- ✓ La DRRH : [ce.drrh@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.drrh@ac-aix-marseille.fr)

### Outils mis à disposition par le service informatique

- **Classe virtuelle** : Visio/audio conférence VIA
- **Conférence RENAVISIO** : Visio/Audio conférence RENATER (5 participants maximum)
- **Webconf Education** : Visio/Audio conférence Ensemble (JITSI)
- **Conférence téléphonique** : réservation OVH
- **Espace collaboratif** : TRIBU

Ces outils sont accessibles sur la page VERDON : <https://appli.ac-aix-marseille.fr/verdon/anonyme>

**Bienvenue sur VERDON**

**ÉTAT DES DEMANDES**


- 1364 EN COURS DE TRAITEMENT
- 1556 TRAITÉES CE MOIS
- 4.6/5 ENQUÊTE DE SATISFACTION

**AIDE**

- JE N'ACCÈDE PAS AUX SERVICES ?

**ACCÉDEZ AUX SERVICES**

- ASSISTANCE / ACCOMPAGNEMENT
- SANTORIN (ÉPREUVES BAC - E3C)
- RÉUNION
- TRANSFERT
- ESPACE COLLABORATIF
- CLASSE VIRTUELLE
- M@GISTÈRE
- CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE
- CONFÉRENCE RENAVISIO
- WEBCONF ÉDUCATION

 L'utilisation des moyens de communication de type WhatsApp n'est pas recommandé notamment pour des échanges professionnels car les règles de sécurité sont insuffisantes. Néanmoins, ce type d'outils peut utilement être utilisé pour « garder du lien social ».